

## REUNION CDSI DU 3 JANVIER 2021

### Relevé de conclusions

- Approbation du compte rendu de la réunion de décembre.

Le compte-rendu est approuvé sans réserve.

- Réorganisation du balisage en Forêt Notre Dame

A la suite des transformations en 2021 de cette partie du GR14 en GRP de la Brie (voir CR précédents), la CDSI a présenté à l'ONF les projets de modifications des sentiers au sein de la Forêt. Les modalités de pose du nouveau balisage ont ainsi pu être établies conjointement :

- Interdictions des plaquettes sur les arbres. Seule la peinture à l'eau est autorisée sur les arbres, l'utilisation de râpe est déconseillée.
- Projet de potelets. L'ONF se propose de fournir et poser dans les allées, aux carrefours recevant plusieurs itinéraires, des potelets d'1,40m afin de limiter le nombre de balises et de faciliter à la fois la lecture en évitant la végétation tout en améliorant la discrimination entre sentiers. Les plaquettes avec étiquette discriminante seraient alors vissées sur ces potelets.
- Choix des couleurs de balisage et modalités d'organisation. Le choix des couleurs discriminantes entre PR qui se superposent très souvent est arrêté : les PR 37 et 40 restent en jaune, le PR 28 passe en vert, le PR 30 en bleu ; le PR29 passe en magenta après vérification de l'autorisation fédérale, dans la négative, il reste en jaune. Le tracé du GR 14 devenant tracé du GRP de la Brie passe en rouge et jaune.

- Approbation des nouvelles RandoFiches

Quelques légères modifications sont demandées. Les fiches suivantes sont considérées comme approuvées et seront diffusées sur le site et l'application mobile après corrections.

- PR29 : Circuit des Friches
- PR34 : De l'île aux oiseaux à l'île d'Amour
- PR35 : D'îles en îles à Créteil

- Point sur le projet de modification du PR 31.

Un début de travail a été effectué et une reconnaissance effectuée en particulier pour étudier la liaison RER des Ardoines - Parc des lilas. le tracé devrait être proposé en à la CDSI de février.

- Application mobile, point d'étape.

Une présentation de la maquette de la page d'accueil est faite, des petites modifications sont proposées et validées. Les 10 fiches à ce jour éditées pour Cirkwi sont également présentées :

- PR 01 Circuit Vert de Mandres
- PR 09 Vallées et Forêts Briardes (en cours)
- PR 19 Aqueduc de Cachan
- PR 23 Thiais insolite.
- PR 30 Balade en forêt Notre-Dame, la plus grande forêt de l'Arc boisé.
- PR 33 Tour du lac de Créteil
- PR 34 Sentier de l'île aux oiseaux
- PR 43 Bry sur Marne et son patrimoine
- PR 45 d'Arcueil au Parc des Lilas
- L'aqueduc Médicis (En cours)

### Comité Départemental du Val de Marne – CDRP94 / CDSI

CDOS - 16 avenue Raspail 94250 GENTILLY. [val-de-marne.senti-ers-itinera-ires@ffrandonnee.fr](mailto:val-de-marne.senti-ers-itinera-ires@ffrandonnee.fr) ☎ 06 69 98 93 04

Membre du Comité Départemental Olympique et Sportif et du Comité Départemental du Tourisme - Code APE: 926C Siret: 448 401 075 00032  
Enregistrement Préfecture : W943000095 - Association bénéficiaire de l'immatriculation tourisme n° IMO75100382 de la FFRandonnée

**Fédération Française de la Randonnée Pédestre** [www.ffrandonnee.fr](http://www.ffrandonnee.fr)

Association reconnue d'utilité publique. Agréée par le Ministère chargé des Sports et le Ministère chargé du Développement durable.  
Membre du Comité National Olympique et Sportif Français et de la Fédération Européenne de la Randonnée Pédestre.

- Projet de regroupement des PR de Champigny en créant une boucle.

Les deux référents de secteur concernés, JM Choukroun et Philippe Lhullier, se réuniront pour pouvoir présenter soit un projet commun d'un itinéraire en boucle, soit le maintien de deux itinéraires mais en supprimant la partie Est du PR de Champigny, transformant ainsi la partie Ouest en linéaire.

- Point sur les missions en 2020

- Balisage et entretien. Un grand effort a été fait par les bénévoles qui ont réussi, malgré les contraintes, à entretenir 80% du réseau. Les référents de secteur doivent faire remonter les remarques portées sur les comptes rendus de mission renseignés par les baliseurs (secteurs 4 et 7 déjà reçus).
- L'analyse du ratio « nombre de kilomètres/baliseuse/secteur » qui doit se tenir proche de 10 km montre que si la majorité des secteurs présente ce ratio, d'autres doivent bénéficier de transfert d'itinéraires pour soit se soulager, soit monter en puissance.

- Compte rendu des réunions à Nogent (16 décembre) pour les projets

- Peintres en Val de Marne, projet CDRP. Présenté aux directeurs des Musées de Nogent et de Saint Maur et d'un écrivain spécialiste régional dans ce domaine, il reçoit une pleine approbation. Prochain rendez-vous le 5 mars afin de regrouper les propositions de peintres et d'œuvres par les musées et écrivain et permettre à la CDSI de proposer ainsi un itinéraire.
- L'art Nouveau à Nogent, projet d'itinéraire présenté par l'association de randonnée « Amis Des Sentiers » de Bry sur Marne. Là aussi, approbation sans réserve. Une réunion en Mairie permettra de présenter la Fédération, son Comité Départemental et le projet, le cadre réglementaire du PDIPR, puis solliciter l'accord du Conseil municipal pour le balisage et l'intégration dans le PDIPR.
- Les sentiers de découverte de Nogent. Plusieurs itinéraires de promenade du Musée (les Italiens à Nogent, par exemple) pourraient faire l'objet de PR. A étudier en fin d'année 2021.

- Recherche de parcours à Fontenay et Vincennes.

La demande émanant du CD94 complète le souhait du CDRP exprimé lors de la réunion des bénévoles en 2019 et à l'AG 2020. Le quart Nord-Est du Département manque de sentiers balisés. Si Nogent devrait ainsi avoir un ou deux itinéraires en 2021, les deux autres communes sont à approcher également. L'appui de l'association fontenaysienne sera sollicité.

Jean-Marie prépare un projet de PR présentant les deux facettes de la ville, ancienne et moderne.

Frank prépare quant à lui un circuit en boucle pour Vincennes et Fontenay-bois.

- Commande du CRSI : Plaquette « Sur les pas du patrimoine francilien ».

Après « Sur les pas des GR » et « Sur les pas des PR », il s'agit cette fois de mettre en valeur le patrimoine de la région Ile de France. La formule de la plaquette est différente de celle des deux précédentes car les itinéraires proposés seront plutôt urbains, partiellement balisés ou non balisés et de 7 à 8 km maximum. Sur la page, il faudra titre, km, temps, difficulté et situation. Peu de texte, une ou deux photos, une carte ou un plan hors IGN. Pas de « pas à pas » sur la plaquette mais un QR code donnant accès au pas à pas, à la trace GPX et à des compléments touristiques (ces éléments seront en lien depuis le OneDrive de la CRSI IDF). La plaquette fera 56 pages ce qui permettra de prévoir 45 circuits. Date limite d'envoi mi-mars 2021 si aucune nouvelle restriction de circulation pour les reconnaissances terrain n'intervient d'ici là.

- Marché de balisage 2020/2024

Le CDRP a répondu cet automne à la consultation relative au marché de balisage et d'entretien des sentiers concernés par le PDIPR du Val de Marne (près de 500km) pour les quatre années à venir. La réponse positive a été reçue à Noël, le CDRP94 garde son rôle de créateur et gardien de la qualité des sentiers balisés !

- Questions diverses.

- Renouvellement des cartes de baliseurs 2021. Coût de l'édition pris en charge par le Comité Départemental. L'effectif au 31 décembre est de 60 baliseurs dont une formée mais non encore titularisée.
- Stage de formation de baliseurs le 20 mars à Gentilly. Les inscriptions sont ouvertes sur le site fédéral.

- Prochaine réunion : mardi 2 ou 9 février 2021 (date exacte à confirmer).